



Bureau de Paris
16 Rue de Monceau
75008 Paris

T : +33(0) 1 42 99 66 44

www.bakertilly-sofideec.com

FEDERATION NATIONALE SOLIDARITE FEMMES

Association régie par la Loi du 1er juillet 1901

Siège social : 75, boulevard Mac Donald 75019 Paris

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2019

EXPERTISE • AUDIT • CONSEIL

Baker Tilly SOFIDEEC SAS exerçant sous le nom commercial de Baker Tilly STREGO est membre du réseau mondial Baker Tilly International Ltd., dont les membres sont des entités juridiques séparées et indépendantes.
SAS au capital de 1.512.190 euros - R.C.S. Paris B 652 059 213 Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Paris. Société inscrite au Tableau de l'Ordre des Experts-Comptables - Conseil de la Région Paris / Ile de France.



FEDERATION NATIONALE SOLIDARITE FEMMES

Association régie par la Loi du 1er juillet 1901

Siège social : 75, boulevard Mac Donald 75019 Paris

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2019

Aux adhérents,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la **FEDERATION NATIONALE SOLIDARITE FEMMES** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Conseil d'Administration le 15 mai 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la fédération à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport financier et des autres documents adressés aux adhérents

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux adhérents.

S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêtés des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la Direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 18 mai 2020

Pour **BAKERTILLY STREGO**
Commissaire aux Comptes titulaire
Membre de la CRCC de Paris

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Younès Boujjat', with a stylized flourish at the end.

Younès BOUJJAT
Expert-comptable,
Commissaire aux comptes, Associé
Membre de la CRCC de Paris

Bilan Actif

BILAN ACTIF	Du 01/01/2019 au 31/12/2019			Au 31/12/2018
	Brut	Amort. Prov.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
<i>Immobilisations incorporelles</i>				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres	65 495	49 896	15 599	22 187
Immobilisations en cours				
Avances				
<i>Immobilisations corporelles</i>				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels	1 104	722	382	603
Autres	341 698	248 675	93 023	98 632
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
<i>Immobilisations financières (1)</i>				
Participations				
Titres immobilisés de l'activité en portefeuille				
Autres titres immobilisés	1 998		1 998	1 998
Prêts				
Autres	24 599		24 599	24 080
TOTAL I	434 894	299 293	135 601	147 500
Comptes de liaison				
TOTAL II				
ACTIF CIRCULANT				
<i>Stocks et en-cours</i>				
Matières premières, autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commande	450		450	450
<i>Créances (2)</i>				
Usagers et comptes rattachés	14 059	5 123	8 936	18 190
Autres	270 533		270 533	148 828
<i>Valeurs mobilières de placement</i>	46 750		46 750	306 621
<i>Instruments de Trésorerie</i>				
<i>Disponibilités</i>	1 105 335		1 105 335	529 171
<i>Charges constatées d'avance (2)</i>	45 200		45 200	41 700
TOTAL III	1 482 328	5 123	1 477 205	1 044 959
Frais d'émission d'emprunts à étaler IV				
Primes de remboursement des emprunts V				
Ecarts de conversion actif VI				
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V + VI)	1 917 222	304 416	1 612 806	1 192 459
(1) Dont à moins d'un an				
(2) Dont à plus d'un an				
Engagements reçus :	- Legs nets à réaliser :	- Acceptés par les organes statutairement compétents		
		- Autorisés par l'organisme de tutelle		
	- Dons en nature restant à vendre			
	- Avals, cautions et garanties reçus			
	- Créances escomptées non échues			
	- Pour utilisation en crédit-bail mobilier			
	- Pour utilisation en crédit-bail immobilier			
	- Autres			

Bilan Passif

BILAN PASSIF	Du 01/01/2019	
	Au 31/12/2019	Au 31/12/2018
FONDS PROPRES		
Fonds associatifs sans droit de reprise	391 189	391 189
Ecart de réévaluation		
Réserves		
Report à nouveau	-207 551	-282 346
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	4 571	74 795
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS		
Fonds associatifs avec droit de reprise :		
- Apports		
- Legs et donations		
- Résultats sous contrôle de tiers financeurs		
Ecart de réévaluation		
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	47 029	64 131
Provisions réglementées	113 000	88 000
Droit des propriétaires commodat		
TOTAL I	348 238	335 769
Comptes de liaison		
TOTAL II		
PROVISIONS ET FONDS DEDIES		
Provisions pour :		
- Risques	12 000	25 000
- Charges	174 710	169 390
Fonds dédiés sur :		
- Subventions de fonctionnement	652 319	211 131
- Autres ressources		
TOTAL III	839 029	405 521
EMPRUNTS ET DETTES (1)		
Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes :		
- Au près des établissements de crédit (2)	60 498	78 258
- Financières diverses		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes :		
- Fournisseurs et comptes rattachés	91 242	113 470
- Fiscales et sociales	266 635	211 806
- Sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	7 164	35 134
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		12 500
TOTAL IV	425 539	451 169
Ecart de conversion passif V		
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	1 612 806	1 192 459
(1) Dont à moins d'un an	382 979	390 670
(1) Dont à plus d'un an	42 560	60 499
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque		
Engagements donnés :		
- Avals, cautions et garanties données		
- Effets circulants sous l'endos de l'organisme		
- Redevances crédit-bail mobilier restant à courir		
- Redevances crédit-bail immobilier restant à courir		
- Autres engagements donnés		

Compte de résultat

COMPTE DE RESULTAT	Au 31/12/2019			Au 31/12/2018
	France	Exportation	Total	Total
Produits d'exploitation				
Vente de marchandises	100		100	259
Production vendue : - Biens				
- Services	26 836		26 836	27 415
Chiffre d'affaires Net	26 936		26 936	27 674
Production : - Stockée				
- Immobilisée				
Subventions d'exploitation			2 557 027	2 171 046
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges			79 210	63 733
Cotisations			45 853	40 548
Autres produits (hors cotisations)			7 957	45 987
TOTAL I			2 716 982	2 348 988
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises				
Variation de stock de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock matières premières et autres approvisionnements				
Autres achats et charges externes			607 590	609 775
Impôts, taxes et versements assimilés			93 739	85 046
Salaires et traitements			1 069 653	919 577
Charges sociales			420 943	429 598
- Amortissements sur immobilisations			38 501	34 687
Dotations aux : - Dépréciations des immobilisations				
- Dépréciations de l'actif circulant			5 123	
- Provisions			24 903	51 787
Autres charges			5 084	64 359
TOTAL II			2 265 535	2 194 829
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			451 447	154 159
Excédent ou déficit transféré		III		
Déficit ou excédent transféré		IV		
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun (III - IV)				
Produits financiers				
Produits financiers de participation			1 512	644
Produits autres valeurs mobilières et créances actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur dépréciations, provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				27
TOTAL V			1 512	671
Charges financières				
Dotations financières aux amortissements et dépréciations				
Intérêts et charges assimilées			701	1 539
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements				
TOTAL VI			701	1 539
RESULTAT FINANCIER (V - VI)			811	-868
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)			452 258	153 291

Compte de résultat (Suite)

COMPTE DE RESULTAT (SUITE)	Au 31/12/2019	Au 31/12/2018
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	17 218	7 765
Sur opérations en capital	17 102	14 533
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
TOTAL VII	34 319	22 297
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	3 495	12 397
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	37 000	25 000
TOTAL VIII	40 495	37 397
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	-6 176	-15 100
Impôts sur les bénéfices IX	323	
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs X	145 946	122 823
Engagements à réaliser sur ressources affectées XI	587 133	186 219
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII + X)	2 898 760	2 494 779
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + XI)	2 894 188	2 419 984
EXCEDENT OU DEFICIT (Total des produits - Total des charges)	4 571	74 795

Evaluation des contributions volontaires en nature

PRODUITS	Au 31/12/2019	Au 31/12/2018
Bénévolat	20 000	20 000
Prestations en nature		643 488
Dons en nature	36 023	
TOTAL	56 023	663 488

CHARGES	Au 31/12/2019	Au 31/12/2018
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et services	36 023	643 488
Personnel bénévole	20 000	20 000
TOTAL	56 023	663 488

Annexe

Règles et méthodes comptables

(Décret n° 83-1020 du 29-11-1983 - articles 7,21,24 début, 24-1, 24-2 et 24-3)

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2019 dont le total est de 1 612 806 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, et dégageant un résultat de 4 571 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les états financiers ont été établis en conformité avec :

- Le PCG 1999 approuvé par arrêté ministériel du 22 juin 1999
- Le Règlement 99-01 du Comité de la réglementation comptable (CRC) relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations
- La loi n° 83 353 du 30 avril 1983
- Le décret 83 1020 du 29 novembre 1983
- Les règlements du comité de réglementation comptable.

Faits significatifs de l'exercice

Il n'a pas été identifié d'évènement significatif nécessitant une information dans l'annexe des comptes annuels.

Evénements significatifs postérieurs à la clôture

Les mesures exceptionnelles décidées par le gouvernement dans le cadre de la crise sanitaire liée au covid-19 ont eu des conséquences sur l'activité de l'association. Le nombre d'appels reçu sur le 3919 a augmenté de manière sensible depuis l'entrée en confinement.

Dans ce contexte inédit, à la date d'arrêté des comptes, le conseil d'administration n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Immobilisations corporelles :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue indiquée dans le tableau d'amortissement.

- Installation technique : 5 à 10 ans
- Matériel et outillage : 5 à 10 ans
- Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 10 ans
- Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- Matériel informatique : 1 à 3 ans
- Mobilier : 5 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine. L'association a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provision pour risques et charges

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'association à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Les provisions pour charges s'élèvent à 186 710 € et se répartissent à hauteur de 174 710 € pour les indemnités de fin de carrière et 12 000 € pour une provision pour litige.

L'engagement en matière d'indemnités de départ à la retraite est évalué selon les hypothèses suivantes :

- Rotation du personnel : 1%
- Table de mortalité : TV 88/90
- Taux d'actualisation : 0.8 %
- Taux de progression des salaires : 1%
- Initiative du départ : Salarié
- Age de départ à la retraite : 65 ans.

Informations complémentaires

a) Honoraire du commissaire aux comptes

Les honoraires du commissaire aux comptes portés au compte de résultat de l'exercice s'élèvent à 15 600 € TTC (article R 123-198 du code de commerce).

b) Rémunérations allouées aux dirigeants

Conformément à l'article 20 de la loi 2006-586 du 23/05/06 sur le volontariat associatif, les rémunérations versées aux trois plus hauts dirigeants bénévoles et salariés (Président, Trésorier et Directeur) ne sont pas mentionnées dans la présente annexe car cela conduirait indirectement à communiquer une rémunération individuelle.

c) Contributions volontaires

Les contributions volontaires sont mentionnées en base de compte de résultat.

En 2018, l'association a bénéficié du soutien de sociétés de production pour la conception et la diffusion d'un spot TV concernant la Grande Cause Nationale.

En 2019, l'association a bénéficié d'une société de vêtements de mode d'un don en vêtements et accessoires d'un montant de 36 023 €.

Les 20 000 € inscrit au titre du bénévolat correspondent au temps passé par les bénévoles lors des réunions territoriales, l'association bénéficie également de temps bénévole d'avocates qui se réunissent une journée tous les trimestres.

Tableau de suivi des fonds dédiés

Tableau de suivi des fonds dédiés sur subventions de fonctionnement affectées					
Nature du projet et caractéristiques	Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice (compte 194)	Utilisation au cours de l'exercice (compte 7894)	Engagements à réaliser sur nouvelles ressources affectées (compte 6894)	Fonds restant à engager en fin d'exercice (compte 194)
		A	B	C	D = A - B + C
FD 2017 GOOGLE	16 000	13 300			13 300
FD 2017 RAJA EDF	23 612	11 612	11 612		
FD 2018 SFDE	120 000	120 000	120 000		
FD 2018 AGORA	13 320	13 320			13 320
FD 2018 CREDIT MUT	1 000	1 000	1 000		
FD 2018 H&M S	8 404	8 408	4 204		4 204
FD 2018 CAMAIEU	43 491	43 491	9 130		34 361
FD 2019 LEGS	46 000			46 000	46 000
FD 2019 SFDE	120 000			120 000	120 000
FD 2019 GRENELLE	122 079			122 079	122 079
FD 2019 MIN.COHESIK	44 374			44 374	44 374
FD 2019 ETAM	212 757			212 757	212 757
FD 2019 KERING	12 500			12 500	12 500
FD 2019 RAJA	8 200			8 200	8 200
FD 2019 AXA	7 223			7 223	7 223
FD 2019 BIRCHBOX	5 000			5 000	5 000
FD 2019 BATIGERE	9 000			9 000	9 000
TOTAL	812 960	211 131	145 946	587 133	652 318

Tableau de suivi des fonds associatifs

Libellé	Solde au début de l'exercice	Affectation du résultat et retraitement	Augmentations	Diminutions	Solde à la fin de l'exercice
FONDS PROPRE					
- Patrimoine intégré	391 189				391 189
- Fonds statutaires					
- Subventions d'investissement sur biens non renouvelables					
- Apports sans droit de reprise					
- Legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés					
- Subventions d'investissement sur biens renouvelables					
Ecarts de réévaluation					
- Indisponibles					
- Statutaires ou contractuelles					
- Réglementées					
- Autres					
Report à nouveau	-282 346	74 795			-207 551
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	74 795	-74 795	4 571		4 571
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS					
- Apports					
- Legs et donations					
- Résultats sous contrôle de tiers financeurs					
Ecarts de réévaluation					
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	64 131			17 102	47 029
Provisions réglementées	88 000		25 000		113 000
Droit des propriétaires					
TOTAL	335 769		29 571	17 101	348 238

Etat des immobilisations

CADRE A	Valeur brute en début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation de l'exercice	Acquisitions créances virements
Immobilisations incorporelles			
Frais d'établissement et de développement			
Autres postes d'immobilisations incorporelles	65 495		
TOTAL	65 495		
Immobilisations corporelles			
Terrains			
Constructions :			
- Sur sol propre			
- Sur sol d'autrui			
Installations :			
- Générales, agencements et aménagements constructions			
- Techniques, matériel et outillage	1 104		
- Générales, agencements et aménagements divers	136 160		3 792
Matériel :			
- De transport			
- De bureau et informatique, mobilier	179 430		22 317
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL	316 694		26 109
Immobilisations financières			
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres :			
- Participations			
- Titres immobilisés	1 998		
Prêts et autres immobilisations financières	24 080		519
TOTAL	26 078		519
TOTAL GENERAL	408 266		26 628

CADRE B	Diminutions		Valeur brute des immos en fin d'exercice	Réévaluation légale ou éval. par mise en équival.
	Virement	Cession		Valeur d'origine des immos en fin d'exercice
Frais d'établissement et de développement				
Autres postes d'immobilisations incorporelles			65 495	
TOTAL			65 495	
Terrains				
Constructions :				
- Sur sol propre				
- Sur sol d'autrui				
Installations :				
- Gales, agencts et aménagt. const.				
- Techniques, matériel et outillage			1 104	
- Gales, agencts et aménagt. divers			139 952	
Matériel :				
- De transport				
- De bureau et informatique, mobilier			201 746	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL			342 803	
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres :				
- Participations				
- Titres immobilisés			1 998	
Prêts et autres immobilisations financières			24 599	
TOTAL			26 597	
TOTAL GENERAL			434 894	

Etat des amortissements

CADRE A - Situations et mouvements de l'exercice				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et développement				
Autres postes d'immobilisations incorporelles	43 307	6 588		49 896
TOTAL	43 307	6 588		49 896
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions : - Sur sol propre				
- Sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel	501	221		722
Installations générales, agencements et aménagements divers	120 871	3 230		124 101
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier	96 087	28 437		124 574
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	217 459	31 888		249 398
TOTAL GENERAL	260 767	38 476		299 293

CADRE B - Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires							
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Dotations			Reprises			Mouvement net des amort. à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Immobilisations incorporelles							
Frais d'établissement et dvp.							
Autres postes d'immo. incorporelles							
TOTAL							
Immobilisations corporelles							
Terrains							
Constructions : - Sur sol propre							
- Sur sol d'autrui							
Inst. gales, agencts et aménag. des constructions							
Inst. techniques, mat. et outillage industriels							
Inst. gales, agenc. et aménagements divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau et informatique, mobilier							
Emballages récup. et divers							
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GENERAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE		TOTAL GENERAL NON VENTILE			TOTAL GENERAL NON VENTILE		

CADRE C				
Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net en fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

Etat des provisions et dépréciations

NATURE DES PROVISIONS	Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises à la fin de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Réglementées				
- Reconstitution des gisements	88 000	25 000		113 000
Provisions pour : - Investissements				
- Hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
TOTAL	88 000	25 000		113 000
Risques et charges				
- Litiges				
- Garanties données aux clients				
- Pertes sur marché à terme				
- Amendes et pénalités				
- Pertes de change				
Provisions pour : - Pensions et obligations	166 630	24 903	16 823	174 710
- Impôts				
- Renouvellement des immobilisations				
- Gros entretien et grandes révisions				
- Charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges	27 760	12 000	27 760	12 000
TOTAL	194 390	36 903	44 583	186 710

NATURE DES DEPRECIATIONS	Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises à la fin de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Dépréciations				
- Incorporelles				
- Corporelles				
Immobilisations : - Titres mis en équivalence				
- Titres de participations				
- Financières				
Sur stocks et en cours				
Sur comptes clients	311	5 123	311	5 123
Autres provisions pour dépréciation				
TOTAL	311	5 123	311	5 123
TOTAL GENERAL	282 701	67 026	44 894	304 833
- D'exploitation		30 026	44 894	
Dont dotations et reprises : - Financières				
- Exceptionnelles		37 000		
Titres mis en équivalence : Montant de la dépréciation				

Etat des créances

Créances (a)	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Echéances à moins d'1 an	Echéances à plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)			
Autres immobilisations financières	24 599		24 599
De l'actif circulant			
Clients douteux ou litigieux	5 123	5 123	
Autres créances clients	8 936	8 936	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée			
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers	56 515	56 515	
Groupe et associés (2)			
Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	214 018	214 018	
Charges constatées d'avance	45 200	45 200	
TOTAL	354 392	329 793	24 599
(1) Montant des prêts accordés en cours d'exercice			
(1) Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			
(2) Prêts et avances consentis aux associés personnes physiques			

Etat des dettes

Dettes (b)	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Echéances à moins d'1 an	Echéances à plus d'1 an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts et dettes auprès des établissements de - A 1 an max. à l'origine crédit (1) : - A plus d'1 an à l'origine	60 498	17 938	42 560	
Emprunts et dettes financières diverses (1) (2)				
Fournisseurs et comptes rattachés	91 242	91 242		
Personnel et comptes rattachés	126 303	126 303		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	98 849	98 849		
Impôts sur les bénéfices	209	209		
Taxe sur la valeur ajoutée				
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	41 273	41 273		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés (2)				
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)	7 164	7 164		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	425 539	382 979	42 560	
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice	17 760			
(2) Emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques				

Produits à recevoir

(Article R123-189 du Code de Commerce)

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2019	31/12/2018
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés		
Autres créances	214 017.80	55 132.99
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
TOTAL	214 017.80	55 132.99

Détail des produits à recevoir

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2019	31/12/2018
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés		
Autres créances	214 017.80	55 132.99
46871800 Produits à recevoir 2018		55 132.99
46871900 Produits à recevoir 2019	214 017.80	
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
TOTAL	214 017.80	55 132.99

Produits et charges constatés d'avance

PRODUITS CONSTATES D'AVANCE		Exercice clos le	Exercice clos le
		31/12/2019	31/12/2018
Produits :	- D'exploitation		12 500
	- Financiers		
	- Exceptionnels		
TOTAL			12 500

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE		Exercice clos le	Exercice clos le
		31/12/2019	31/12/2018
Charges :	- D'exploitation	45 200	41 700
	- Financières		
	- Exceptionnelles		
TOTAL		45 200	41 700

Charges à payer
(Article R123-189 du Code de Commerce)

CHARGES A PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2019	31/12/2018
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	55 920.77	33 254.00
Dettes fiscales et sociales	171 413.84	140 220.66
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		17 561.97
TOTAL	227 334.61	191 036.63

Détail des charges à payer

CHARGES A PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2019	31/12/2018
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	55 920.77	33 254.00
40800000 Fournisseurs factures non parvenues.	55 920.77	33 254.00
Dettes fiscales et sociales	171 413.84	140 220.66
42810000 Provision salaires cdd	5 594.46	2 507.42
42820000 Dettes prov. congés payés	79 853.46	70 409.00
42830000 Personnel prime macron	16 769.94	12 623.72
42840000 Provision cet	5 727.27	2 775.00
42860000 Autres charges de personnel à payer	2 507.82	
43810000 Charges sociales provision cdd	2 125.89	1 178.49
43820000 Charges sur congés à payer	30 344.31	31 931.00
43830000 Charges sociales prime macron	250.80	
43840000 Charges sociales sur cet	2 176.36	
44810000 Charges fiscales provision cdd	559.45	448.00
44820000 Charges fiscales sur congés à payer	7 985.35	6 256.00
44830000 Ch fiscales prime macron	66.00	
44840000 Etat - charges fiscales sur cet	572.73	
44860000 Formation continue	16 880.00	12 092.03
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		17 561.97
46862800 Charges a payer 2018		17 561.97
TOTAL	227 334.61	191 036.63

COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES 2019

EMPLOIS	CR 2019	Affectation par emploi des ressources collectées auprès du public utilisées en 2019	RESSOURCES	CR 2019	Suivi des ressources collectées auprès du public utilisées en 2019
			REPORT DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTEES ET NON UTILISEES EN DEBUT D'EXERCICE		
1 - MISSIONS SOCIALES			1 - RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC		129 092
1-1 Violences Femmes Info - 3919	1 641 418	103 270	1-1 Dons et legs collectés	-	-
1-2 Observatoire	96 553	5 164	Dons manuels non affectés		
1-3 Formations des acteurs sociaux	51 087	5 165	Dons manuels affectés		
1-4 Mission Logements des femmes victimes en IdF	73 521	5 164	Legs et autres libéralités non affectés		
1-5 Animation réseau Solidarité Femmes	102 672	5 164	Legs et autres libéralités affectés		
1-6 Mission Justice	77 411	5 164			
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS			1-2 Autres produits liés à l'appel à la générosité du public	129 092	- 129 092
2-1 Frais d'appel à la générosité publique	-		2 - AUTRES FONDS PRIVES	374 170	
2-2 Frais de recherche de fonds privés	43 444		3 - SUBVENTIONS & AUTRES CONCOURS PUBLICS	2 053 764	
2-3 Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics	19 208		4 - AUTRES PRODUITS	150 894	
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	96 213	4,37%	I - TOTAL DES RESSOURCES DU CR	2 707 920	
I - TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRIT AU CR	2 201 528		II - REPRISE DES PROVISIONS	44 894	
II - DOTATION AUX PROVISIONS	105 527		III - REPORT DES RESSOURCES AFFECTEES NON UTILISEES DES EXERCICES ANTERIEURS	145 946	
III - ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTEES (1)	587 133		IV - VARIATIONS DES FONDS DEDIES COLLECTES AUPRES DU PUBLIC		0
			V - INSUFFISANCE RESSOURCES DE L'EX.	0	
IV - EXCEDENTS DE RESSOURCES DE L'EXERCICE	4 571		VI - TOTAL GENERAL	2 898 760	-
V - TOTAL GENERAL	2 898 760				
VI - PART DES ACQUISITIONS D'IMMO BRUTES DE L'EXERCICE FINANCEES PAR LES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC					
VII - NEURTRALISATION DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DES IMMO FINANCEES A COMPTER DE LA 1ERE APPLICATION DU REGLEMENT PAR LES RESS. COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC					
VIII - TOTAL DES EMPLOIS FINANCES PAR LES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC		129 092	VII - TOTAL DES EMPLOIS FINANCES PAR LES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC		129 092
			SOLDE DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTEES ET NON UTILISEES EN FIN D'EXERCICE		-
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE					
Missions sociales (1)		20 000	Bénévolat (1)	20 000	
Frais de recherche de fonds (2)		36 023	Prestations en nature (2)	36 023	
Frais de fonctionnement et autres charges		56 023	Dons en nature (3)	56 023	
Total		56 023	Total	56 023	
Notes EMPLOIS			Notes RESSOURCES		
1) participation à groupes de travail institutionnels : 20 000 euros			1) membres CA FNSF intervenant en lieu et place de professionnels : 0,7 ETP valorisé au smic horaire		
			3) Dons en nature distribués aux associations		

Informations relatives à l'élaboration du Compte Emploi Ressources

Les dépenses du compte d'emploi sont regroupées en trois rubriques :

- Dépenses opérationnelles ou missions sociales,
- Coûts directs d'appel à la générosité publique ou frais de recherche de fonds
- Frais de fonctionnement de l'organisme

Les produits du compte d'emploi sont regroupés en quatre rubriques :

- Ressources collectées auprès du public
- Autres fonds privés
- Subventions et concours publics
- Autres produits

L'imputation des dépenses de personnel :

La répartition des charges de personnel dans les différentes rubriques du compte d'emploi des ressources se fait en fonction de l'activité des personnes concernées dans les différentes missions sociales, les frais de recherche de fonds ou les frais de fonctionnement.

Le traitement des frais généraux :

Les frais généraux qui profitent à tous les services font l'objet d'une répartition en totalité dans les différentes missions sociales, les frais de recherche de fonds ou les frais de fonctionnement. (Clé de répartition en fonction de la surface, en fonction des effectifs)

Les frais généraux spécifiques à chaque service sont rattachés à la mission sociale concernée, aux frais de recherche de fonds ou aux frais de fonctionnement.

Autres commentaires :

Les ressources collectées auprès du public qui représentent 129 092 € en 2019 ont été entièrement affectées aux missions sociales au cours de l'exercice (en priorité au VCI).

Les autres fonds privés (Mécènes, entreprises) représentent 374 170 € en 2019.

Les subventions et autres concours publics représentent 2 053 764 € soit 76 % du total des ressources.

Autres commentaires (suite) :

Les missions sociales représentent 2 042 662 soit 93 % du total des emplois.

Les frais de recherche de fonds représentent 62 652 € soit 3 % du total des emplois et correspondent aux frais de recherche de fonds privés et charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics qui représentent respectivement 10 % et 20 % des frais annuels de personnel chargé de la Direction.

Les frais de fonctionnement comprennent les dépenses de la section vie associative, les frais de communication institutionnelle qu'il convient d'exclure du champ des missions sociales.

Le total général de 2 898 760 € du compte emplois – ressources et faisant partie intégrante des comptes annuels correspond à celui des produits et des charges du compte de résultat.

L'évaluation des contributions volontaires en nature fait apparaître le bénévolat des membres du CA intervenant en lieu et place des professionnels dans les missions sociales, ainsi que les dons en nature de 36 023 €